



Projet d'aire protégée Saint-Adolphe-d'Howard Héronnière et Forêt Art Nature Proposition d'aire protégée

Le projet de forêt Art-Nature est une initiative de conservation innovante qui vise à allier la protection de milieux naturels et la création d'espaces de ressourcement et de création artistique. Dans un désir de contribuer à la cible mondiale de 30% de conservation du territoire pour 2030, l'OBNL culturel écologiste et de bienfaisance ATSA, quand l'art passe à l'action a décidé de travailler à la conservation d'un territoire de la forêt publique laurentienne située dans la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard dont une portion est adjacente à sa résidence d'artiste La Montagnarde. Le projet allie la protection des œuvres à la protection de la forêt et encourage un milieu naturel propre à des activités récréatives et éducatives.

Par l'entremise de l'art, cet environnement protégé pourra contribuer à la protection de la biodiversité tout en participant à la conservation de l'identité et de l'une des plus importantes richesses propres aux Laurentides: sa forêt cathédrale, immense, sauvage.

L'initiative forêt Art-Nature cherche à mettre en valeur le territoire naturel, favoriser l'accès à la nature tout en maintenant un espace compatible avec les objectifs de conservation du milieu.

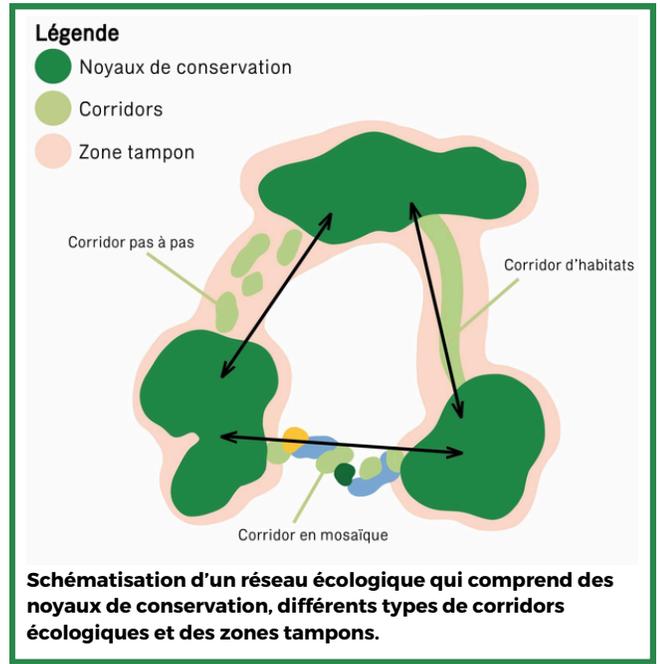
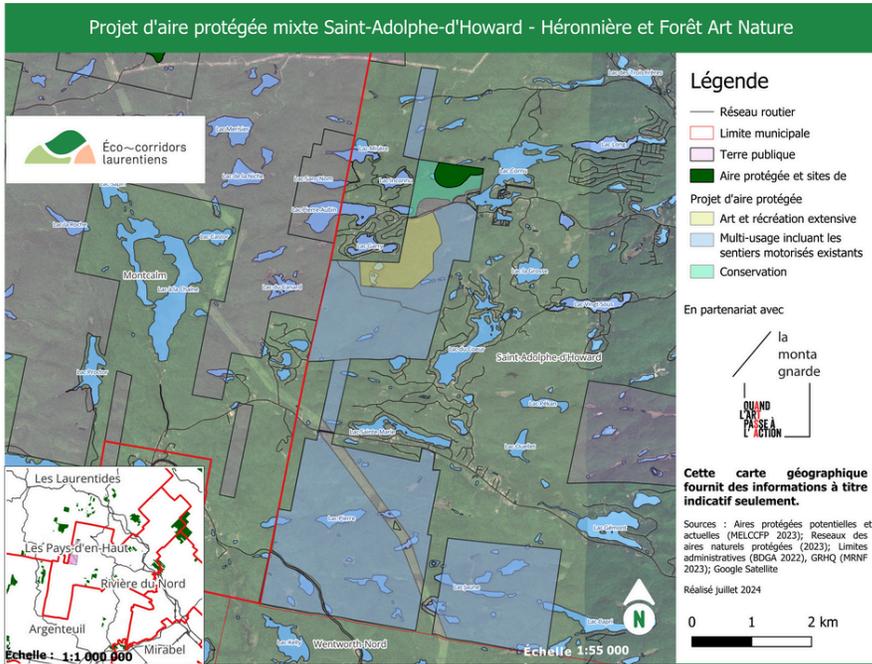
La proposition a pour objectifs de :

- Protéger la forêt en pérennisant un espace artistique et de sensibilisation et vice-versa;
- Préserver l'intégrité des écosystèmes et des habitats pour la biodiversité;
- Consolider la protection d'aires protégées existantes et assurer la connectivité entre celles-ci;
- Maintenir l'accès à la nature, les sentiers existants et la qualité de vie de la communauté locale;
- Améliorer la santé mentale par la créativité et l'accès à la nature.



Photo : Annie Roy, Oeuvre : Chloé Coomans

Ce projet permettrait de **protéger environ 15,5 km² de terres publiques dans les Laurentides**. À l'heure actuelle, moins de 9% du territoire des Laurentides est protégé.



Un corridor écologique (ou éco-corridor) est un morceau de terrain où la végétation pousse naturellement sans intervention humaine qui permet de relier des aires naturelles, qu'elles soient protégées ou non (noyaux de conservation). Imaginez les éco-corridors comme des chemins naturels qui permettent aux animaux et aux plantes de se déplacer en toute sécurité.

La protection de ce secteur est essentielle pour maintenir la biodiversité locale et contribuer à la connectivité écologique à l'échelle régionale. En effet, ce territoire constitue un lien essentiel pour consolider le réseau écologique Oka-Tremblant identifié pour la région des Laurentides. Le secteur visé étant situé au sein de corridors écologiques et d'un noyau, ce projet permettrait de consolider la protection de ces corridors et de maintenir les liens avec les noyaux de conservation et les aires protégées existantes et projetées. La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard n'a qu'une seule aire protégée, soit une héronnière. Le projet Art-Nature permettrait de contribuer à la protection de zones tampons autour de celle-ci.

À terme, ce projet vise à obtenir un statut de protection relevant de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel afin de protéger l'intégrité écologique des écosystèmes présents sur le territoire ciblé.

Le projet est proposé par ATSA et Éco-corridors laurentiens.



Contact:
Anie Rivard Paré
anie.rivard-pare@ecocorridorslaurentiens.org

